



HAL
open science

Un positionnement syndical original : l'union des grandes écoles

Alain Monchablon

► To cite this version:

Alain Monchablon. Un positionnement syndical original : l'union des grandes écoles. Raphaëlle Branche; Sylvie Thénault. La France en Guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance, Autrement, p. 164-168, 2008, 9782746711853. halshs-04172188

HAL Id: halshs-04172188

<https://shs.hal.science/halshs-04172188>

Submitted on 27 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un positionnement syndical original : l'union des grandes écoles

Alain Monchablon, correspondant du Val-de-Marne

À côté de l'UNEF dont le rôle a été étudié¹, l'Union des grandes écoles (UGE) a pris, face à la guerre d'Algérie, des positions parallèles, mais avec des aspects originaux qu'il s'agit de présenter ici.

Créée en 1947, l'Union des grandes écoles est alors un mouvement en expansion qui atteint son apogée au début des années 1960, rassemblant la moitié des grandes écoles de France, plutôt, du reste, les écoles d'ingénieurs que celle de commerce. Les premières, surtout les parisiennes, fournissent au mouvement l'essentiel de ses dirigeants. De ce fait, la géographie de son implantation est celle de la France industrielle d'alors, principalement septentrionale, tandis que l'UNEF, pendant la guerre d'Algérie, est en butte à l'hostilité de ses associations méridionales.

Les archives de l'UGE présentent cependant deux limites pour étudier l'attitude du mouvement face à la guerre d'Algérie : on y trouve les comptes rendus des instances ainsi que le courrier et les directives du bureau national mais rarement le courrier émanant des écoles elles-mêmes² ; d'autre part, le rapprochement en cours entre l'UNEF et l'UGE depuis 1956 supprime chez cette dernière la vice-présidence outre-mer en 1959, prise en charge par l'UNEF pour le compte des deux mouvements, soit une de nos sources principales.

Une sensibilité originale envers l'outre-mer

À la différence des étudiants d'université, les élèves des grandes écoles se révèlent peu sensibles à la question des sursis, qu'elle soit posée en 1956 ou en 1959, quand ceux-ci sont remis en cause. Le bureau national, qui avait imaginé de fortes réactions des bureaux d'élèves aux mesures gouvernementales d'août 1959, en constate l'absence ; il est vrai que la plupart des élèves ont passé la préparation militaire supérieure (PMS) longtemps protectrice à cet égard.

Ce qui anime le mouvement est donc moins les intérêts matériels immédiats que des préoccupations générales tournées vers l'outre-mer pris au sens large : une commission y est consacrée depuis février 1954, qui dépasse rapidement le seul thème de la mise en valeur de ces territoires prônant l'essor de la scolarisation et l'« africanisation des cadres ». L'UGE et ses écoles se soucient en effet, tout au long de la période, de faciliter l'accès des grandes écoles aux jeunes issus des possessions et ex-possessions françaises, puis de combattre les discriminations qui freinent leur embauche. À Paris au moins fonctionne depuis 1956 un Centre

¹ Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983 ; Didier Fischer, *L'Histoire des étudiants de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000 ; Jean-Yves Sabot, *Le Syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995.

² [Ces archives versées au Centre d'histoire sociale du XXe siècle sont conservées à l'Humathèque Condorcet voir l'inventaire en ligne <http://www.calames.abes.fr/pub/ms/FileId-2963>]

d'études économiques et sociales qui reçoit des conférenciers venus présenter les problèmes du tiers-monde, comme l'ethnologue Germaine Tillon ou le politologue Alfred Gosser.

Il est peut-être excessif de parler de « culture d'ingénieur », mais l'accent mis par le mouvement sur les questions de développement, y compris sous des aspects techniques concernant notamment l'agriculture ou l'hydraulique, est caractéristique. En tant que groupement de futurs ingénieurs et cadres, l'UGE est invitée à fournir des volontaires pour des voyages organisés par les autorités en AOF et en Algérie et porte parfois sur ceux-ci un regard critique, au point d'en être parfois exclue³. Ses moyens ne lui permettent pas d'organiser elle-même les voyages d'études qu'elle avait projetés, sauf en Algérie en 1957 et 1958, en liaison avec des étudiants libéraux de l'école d'agriculture d'Alger, opposés à l'Assemblée générale des étudiants (AGE), jugée « extrémiste ». En revanche, si l'UGE refuse de fournir à l'administration des volontaires pour encadrer durant l'été 1956 des chantiers en métropole pour les conscrits musulmans⁴, elle accepte de le faire en 1957, 1958 et 1959 pour les sections administratives spéciales (SAS) en Algérie, y voyant une source d'information ; un questionnaire en ce sens est adressé par le bureau national aux étudiants de retour d'Algérie⁵.

Cet intérêt pour l'outre-mer, qui mêle les questions politiques et de développement, manifeste dans la presse du mouvement tout au long de la période, explique la proximité affichée et maintenue à l'égard des associations d'étudiants d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord.

L'Algérie et l'UGEMA : une attitude complémentaire à celle de l'UNEF

En 1956, l'affaire algérienne occupe le devant de la scène politique, tout comme celle de l'UGE et de l'UNEF par le biais des relations à avoir avec les étudiants nationalistes algériens. Ces derniers, groupés dans une Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) à vocation représentative, prennent en 1956 une attitude ouvertement indépendantiste et solidaire du FLN, appelant à désertir les universités françaises et exigeant l'approbation des mouvements étudiants français. Tandis que l'UNEF, en proie à de fortes oppositions internes, s'y refuse et voit l'UGEMA, suivie par les autres associations d'étudiants d'outre-mer, rompre bruyamment avec elle, l'UGE échappe à cette rupture : l'UGEMA affirme au contraire continuer à œuvrer avec elle⁶. Pourtant l'UGE n'a pas adopté une attitude sensiblement différente de l'UNEF en 1956 : comme elle, l'UGE s'est refusée à reconnaître immédiatement le droit à l'indépendance algérienne, elle s'est donc opposée à ce que l'UGEMA soit proclamée représentative de la nation algérienne dans les instances internationales étudiantes ; comme l'UNEF, déplore en 1957 la grève des étudiants algériens comme contre-productive pour l'avenir même de l'Algérie⁷. Ainsi, elle se retrouve pour plusieurs années le seul lien maintenu entre le mouvement étudiant français et ceux des pays coloniaux et ex-coloniaux (Maroc et Tunisie), et affirme son autonomie envers l'UNEF en ce domaine, alors que les dirigeants des deux organisations partagent en fait les mêmes options sur la question algérienne.

³ Lettre du vice-président outre-mer, 12 décembre 1957, archives UGE, classeur 15.

⁴ Circulaire aux bureaux des élèves (BDE), s.d. [mai 1956], archives UGE, classeur 11.

⁵ Circulaire aux BDE, s.d. [mai 1956], archives UGE, classeur 14.

⁶ Lettre de l'UGEMA à l'UGE, le 9 janvier 1957, citée in Conseil d'administration de l'UGE, 17-18 février 1957, archives UGE, classeur 12.

⁷ Motion votée au conseil d'administration de l'UGE, 17-18 février 1957, archives UGE, classeur 12.

Moins ouvertement déchirée que l'organisation universitaire, l'UGE présente un « calme apparent », même si celui-ci cache une « situation délicate » aux yeux des dirigeants de l'organisation⁸, qui se traduit par deux démissions du bureau national au cours de l'année 1957.

Elle s'autorise de ce fait des avancées ultérieures en restreignant l'apolitisme traditionnel de l'organisation par une « charte » en partie consacrée à l'outre-mer et votée au congrès de 1957, qui parle plutôt d'« apartisme » et n'exclut pas de prendre position au nom d'une conception élargie des intérêts étudiants⁹. Ainsi sont justifiées les relations maintenues avec les organisations nationalistes des étudiants d'Afrique noire et du Maghreb, sur la triple base de la reconnaissance de l'égalité des personnes, de l'autonomie reconnue de ces mouvements d'étudiants et du devoir de solidarité envers eux.

À la différence de l'UNEF, le congrès de 1957 peut ainsi dénoncer nettement et presque unanimement, la torture et annoncer une enquête sur les répercussions du conflit sur les étudiants français, mais aussi sur le moral des jeunes du contingent, préalable à une prise de position sur le fond. Au-delà de ces prises de position officielles, les dirigeants de l'UGE sont personnellement acquis à l'indépendance algérienne – une lettre personnelle du responsable outre-mer en 1957 en témoigne¹⁰ –, même s'ils sont sans illusion sur leurs partenaires nationalistes, avec qui les relations restent délicates. Les courriers échangés le montrent d'ailleurs : ainsi, pendant l'été 1957, le vice-président outre-mer revenant de Tunis signale au bureau national que la grève imposée est en fait impopulaire chez les étudiants algériens et déplore le « style FLN », fait de « violence verbale qui cache souvent une faiblesse de la pensée politique¹¹ ».

À partir du printemps 1958, l'UGE s'autorise à aborder le fond de la question algérienne : son congrès en débat longuement et, reprenant les termes du précédent congrès du Snes, se prononce pour la reconnaissance du « principe de détermination » [sic] du peuple algérien : sans plus, il est vrai.

La fusion avec l'UNEF en 1959 prive l'UGE de sa voix propre, mais non de sa thématique et de ses relations persistantes avec les mouvements nationalistes des étudiants coloniaux. EN témoigne, dans les derniers mois de la guerre, la demande insistante, et finalement satisfaite, auprès de l'UGEMA d'un article signé par celle-ci pour le journal de l'UGE, intitulé « Décolonisation et coopération¹² ».

Ainsi apparaît nettement l'originalité de l'engagement algérien de l'UGE. Quoique parallèle à celui de l'UNEF dans ses motivations, il s'enracine également dans la nature de ses membres, des élèves ingénieurs.

⁸ Lettre du président de l'UGE, s.d. (octobre 1956), archives UGE, classeur 11.

⁹ Compte rendu du congrès de Nancy, 9-11 mai 1957, archives UGE, classeur 14.

¹⁰ Lettre du vice-président outre-mer à J.-L., 12 décembre 1957, archives UGE, classeur 15.

¹¹ Lettre du vice-président outre-mer au président de l'UGE., 28 août 1957, archives UGE, classeur 14.

¹² Lettres à l'UGEMA à Tunis, du 19 octobre 1961 au 27 novembre 1961, archives UGE, classeur 27.